



Appel à Candidature : « Responsable cellule appui à la profession »

Projet de Développement de la Rizi-Pisciculture en Guinée Forestière

Le Projet de Développement de la Rizi-Pisciculture recherche un « responsable de la cellule appui à la profession ».

Contexte

Démarré en 2012, le Projet pour le Développement de la Pisci-Riziculture en Guinée Forestière (PDRP-GF) a pour maître d'ouvrage délégué la Direction Nationale de la Pisciculture et comme maître d'œuvre l'APDRA Pisciculture Paysanne. Il fait suite à une précédente intervention (PPGF, 2000-2008) au cours de laquelle 350 pisci-riziculteurs se sont installés, tous en Guinée Forestière. Depuis 2012, 200 nouvelles exploitations pisci-rizicoles ont reçu l'appui technique du projet et au moins autant se sont installés dans les villages où les animateurs n'interviennent pas. La pisci-riziculture paysanne est aujourd'hui bien implantée dans les préfectures du sud de la Guinée Forestière. Grâce à une extension de son financement avec le fond PARSANG de l'Union Européenne, le projet a étendu en 2014 son intervention à 4 nouvelles préfectures au nord de la Guinée Forestière.

Dans cette dynamique, la profession des pisci-riziculteurs s'est d'abord structurée en association dès 2004 puis, depuis 2009, au sein de la Fédération des Pisci-Riziculteurs de Guinée Forestière (FPRGF), affiliée à la Confédération Nationale des Organisations Paysannes de Guinée (CNOP-G). La fédération rassemble aujourd'hui plus d'un millier de membres et est représentée par ses Unions dans les préfectures et par ses Groupements au niveau des villages.

Le renforcement de l'organisation professionnelle des pisci-riziculteurs pour assurer la pérennité de l'activité pisci-rizicole, et son développement, est un des principaux objectifs du projet. Depuis le début du Projet, les principales réalisations ont été :

- La participation de la Fédération aux décisions stratégiques du projet, comme le choix des zones d'intervention ;
- Le financement d'un poste d'assistant technique au sein de la Fédération ;
- La réalisation de formations dispensées par la CNOP-G pour appuyer le renforcement institutionnel de la fédération et l'élaboration de documents juridiques ;
- La mise en place d'un fond sinistre, destiné à couvrir les erreurs techniques sur les ouvrages dont la responsabilité est imputable au projet.

Les grands chantiers du volet appui à la profession du PDRP-GF sont :

- La participation au développement du « parrainage », c'est-à-dire de l'appui à l'installation de pisci-riziculteurs par d'autres pisci-riziculteurs ;
- La mise en place d'un fond de roulement, destiné à faciliter l'accès des membres de la Fédération à du matériel de pêche ;
- Enfin, sur un terrain mis à disposition par l'État, la construction d'un centre de formation et d'expérimentation et d'un bureau, mise à la disposition de la Fédération en fin de Projet.

Missions du responsable de la cellule « appui à la profession »

Le responsable de la cellule « appui à la profession » est responsable du volet « appui à la profession » du PDRP-GF. Sa mission essentielle sera d'accompagner et de renforcer l'organisation de la profession, représentée par la Fédération des Pisci-Riziculteurs de la Guinée Forestière, pour que

celle-ci soit en capacité de fournir des services durables et efficaces en termes de gestion de matériels collectifs, d'appuis techniques et organisationnels, d'appuis conseils, etc. Il appuie au renforcement des liens entre les professionnels piscicoles guinéens, leur OP, le projet et son équipe et enfin, les acteurs de la pisciculture de la Guinée Forestière. Cette mission se décline de la manière suivante :

1. Réaliser un diagnostic de la structure et du fonctionnement de la Fédération et de ses instances locales

Dans le but de mieux appuyer la profession, il s'agit de fournir un état des lieux de la structure et le fonctionnement actuels de la Fédération, organisation représentative des pisci-riziculteurs de Guinée Forestière, une dizaine d'années après sa création. La caractérisation des groupements à l'échelle villageoise pourra déboucher sur une typologie (en fonction du niveau d'implication des membres, des réalisations effectives, effectif, de l'âge, etc.). La participation effective des membres des groupements de base aux décisions des Unions préfectorales et de la Fédération sera évaluée.

2. Appuyer la structuration de la Fédération et de ses instances préfectorales et locales

- Appui à la définition d'un plan stratégique comportant les objectifs à long terme et les priorités à moyen terme de la Fédération et de ses instances préfectorales et locales ;
- Appui à la réalisation d'un plan d'action à court terme pour la fédération et ses instances préfectorales et locales ;
- Appui à la cellule technique de la Fédération dans le fonctionnement et l'organisation : préparation des réunions statutaires, rédaction des documents statutaires, etc.

3. Assurer la participation de la Fédération et de ses instances préfectorales, locales aux discussions sur les grandes orientations stratégiques du Projet

Le responsable « appui à la profession » doit faciliter les échanges avec les animateurs et conseillers piscicoles, les équipes des autres volets du Projet (recherche-action, suivi-évaluation) ainsi qu'avec la coordination du Projet.

- Assurer le lien entre les visions et objectifs de recherche et de statistique de la Fédération et de la cellule Recherche et Suivi Evaluation du projet ;
- Création de documents pédagogiques liés à l'appui à la structuration et à l'appui organisationnel à destination des rizi-pisciculteurs et à la Cellule Technique du projet
- Participation aux rapports d'étapes.

Moyens mis à disposition du responsable de la cellule « appui à la profession » et intégration dans l'équipe du PDRP-GF

Pour la réalisation de ces missions le responsable de la cellule « appui à la profession » aura à sa disposition un moyen de transport (moto) et un poste informatique.

Le responsable de la cellule « appui à la profession » sera placé sous la responsabilité directe du chef de projet. Il travaillera en autonomie et en étroite relation avec le bureau de la Fédération et l'animateur de sa cellule technique. Son intégration au sein des équipes du PDRP-GF passera par sa participation aux réunions hebdomadaires et trimestrielles avec les animateurs et conseillers piscicoles ainsi qu'avec les responsables des autres cellules (recherche-action et suivi-évaluation). En fonction du profil du candidat retenu, la cellule technique du projet assurera une formation de base de terrain aux principes de la pisciculture (aménagement et gestion piscicole).

Date prévue de prise de poste : poste à pourvoir dès que possible

Profil recherché

- Agronome, agro-économiste ou socio-économiste ayant un intérêt marqué pour le

- développement rural et l'agriculture paysanne ;
- Forte expérience dans le domaine des Organisations Paysannes (OP) en Guinée ou en Afrique de l'Ouest est indispensable ;
 - Expérience dans l'animation de réunion de groupe et goût pour le travail d'enquêtes et d'animation en milieu paysan ;
 - Maîtrise parfaite du français est indispensable, la connaissance d'une ou plusieurs langues pratiquées en Guinée Forestière serait un plus ;
 - Connaissances en pisciculture et/ou en riziculture seraient un plus ;
 - Autonomie dans l'organisation de son travail ;
 - Bonnes capacités rédactionnelles indispensables (merci de joindre à votre candidature les références des documents à la rédaction desquelles vous avez participé) ;
 - Maîtrise de l'outil informatique indispensable (traitement de texte à minima) ;
 - La possibilité de conduire une moto est impérative ;
 - Adaptabilité et flexibilité au contexte du terrain et nécessités du projet (séjours réguliers dans les villages) ;
 - Ouverture d'esprit, bonne capacité d'écoute, dynamisme, esprit d'initiative.

Contrat

- **Poste basée** à N'Zerekore, nombreux déplacements dans les préfectures de Yomou, Lola, Beyla, Macenta, Guéckédou et Kissidougou ainsi que dans les zones d'intervention du Projet.
- **Type et durée du contrat** : CDD 6 mois renouvelable
- **Niveau de rémunération** : en fonction de l'expérience et de la grille du PDRP-GF

Document à fournir pour répondre à l'appel à candidature :

- CV
- Lettre de motivation manuscrite
- Si possible, un exemplaire d'un travail récent (mémoire d'étude, rapport de mission, publication, etc.)

Les candidatures sont à envoyer avant le 15 mars 2015 à l'adresse suivante : a.palliere@apdra.org ou à remettre directement au bureau du PDRP-GF à N'Zerekore. Les entretiens auront lieu entre le 15 et le 30 mars à N'Zerekore.